

CONSEIL MUNICIPAL du 29 MAI 2015

29/05/2015

Excusés : Mme Nicole Esbelin (pouvoir à Mr Pierre Sourdille) Mme Amandine Martin (Pouvoir à Mme Virginie Bonhomme) Mr Laurent Laporte, Mr Christophe Maître (pouvoir à Mr Fabrice Mathieu)

ASSAINISSEMENT :

Le Maire informe du durcissement de la politique de la part de la préfecture avec de nouvelles directives qui pourront conduire jusqu'à l'interdiction de nouveaux permis de construire. En conséquence il convient de fournir des éléments montrant l'implication des collectivités (commune et syndicat) et en particulier, des délibérations validant l'étude faite par la SOCAM, établissant un calendrier des travaux et la mise en place d'un plan de zonage. Le montant total des travaux à réaliser sur la commune s'élève à 397000 euros soit 158 000 euros pour la part communale. Le calendrier des travaux se fera en fonction des subventions départementales. Le Conseil vote à l'unanimité ces délibérations.

QUESTIONS DIVERSES

Suite à l'appel d'offre lancé par le SIVOM pour la réalisation de la première tranche des **travaux d'assainissement** et l'ouverture des plis, le Conseil choisi de confier le suivi des travaux au bureau AUVERGNE/ÉTUDES. La commission travaux fixera des priorités avant le 15 juillet.

Le cabinet ESTIER-LECHUGA chargé du suivi des travaux de **réhabilitation de l'école** a communiqué un calendrier de phasage. Les premiers travaux concernant l'aménagement des sanitaires et de la salle d'activité devrait débuter en octobre et les travaux devraient se poursuivre sur toutes les vacances avec un achèvement à l'été 2016.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour que le Maire contacte l'EPF-SMAF pour l'**acquisition d'un terrain** situé route d'Issoire destiné à la construction d'un Établissement pour l'accueil des personnes âgées valides.

Le Maire a été sollicité pour l'achat d'une grange de 72 m² appartenant à la commune située rue du Rampeau. Le Conseil donne son accord pour qu'il contacte le service des domaines pour une **estimation de ce bien**.

Le Maire a rencontré M Lienhart de l'ADHUME chargé par la communauté de communes d'évaluer les **besoins en isolation** des communes. Celui-ci a donné son avis sur les travaux à réaliser à communiquer au cabinet d'architectes avant le lancement des appels d'offre.

Un appel d'offre va être lancé pour renouveler le prestataire chargé de fournir les repas de la **cantine**. F Mathieu, F Comptour et le Maire ont établi le cahier des charges pour l'envoyer à différentes entreprises. L'ouverture des plis aura lieu le 18 juin à 18h.

Le Conseil accorde à Jérôme Batard un **droit de terrasse** pour l'été. Cette convention est conclue jusqu'à la fin du mandat.

Le Maire et la Secrétaire ont participé à une **formation** organisée par le CNFPT sur le nouveau décret rendant obligatoire la tenue d'entretiens individuels annuels pour tous les agents territoriaux. Ils donnent les grandes règles des modalités de la réalisation de ces entretiens. Un calendrier sera prochainement établi.

Le dossier «amendes de police» pour la **sécurisation** du passage sous le pont à proximité des nouveaux carrefours a été envoyé à plusieurs entreprises pour la réalisation des travaux. L'ouverture des plis aura lieu le 18 juin à 18h.

PROCHAINE RÉUNION LE. VENDREDI. 19 JUIN A 20 H 00

- [Mentions légales – Données personnelles](#)

- [Crédits](#)

- [Plan du site](#)

- [Rejoindre le Réseau des Communes - Création Sites Internet Mairies et Co](#)